



COVID-19 : Automne 2024



Résumé des modalités de mise en œuvre de la campagne vaccinale automne 2024 - hiver 2025 :

- Début de campagne : **15 octobre 2024**, commandes dès le 23 septembre (DGS-urgent 2024-17)
- tous les **65 ans et plus, personnes à risque** dès l'âge de 6 mois et **proches** de personnes fragiles : **1 dose** de Comirnaty® JN.1 de Pfizer (schéma avec primovaccination avant 5 ans)
- délai d'éligibilité : à partir de **6 mois** après la dernière infection ou injection (délai réduit à **3 mois** pour les personnes immunodéprimées et les personnes âgées de 80 ans ou plus)
- **vaccination concomitante grippe et Covid-19 recommandé**

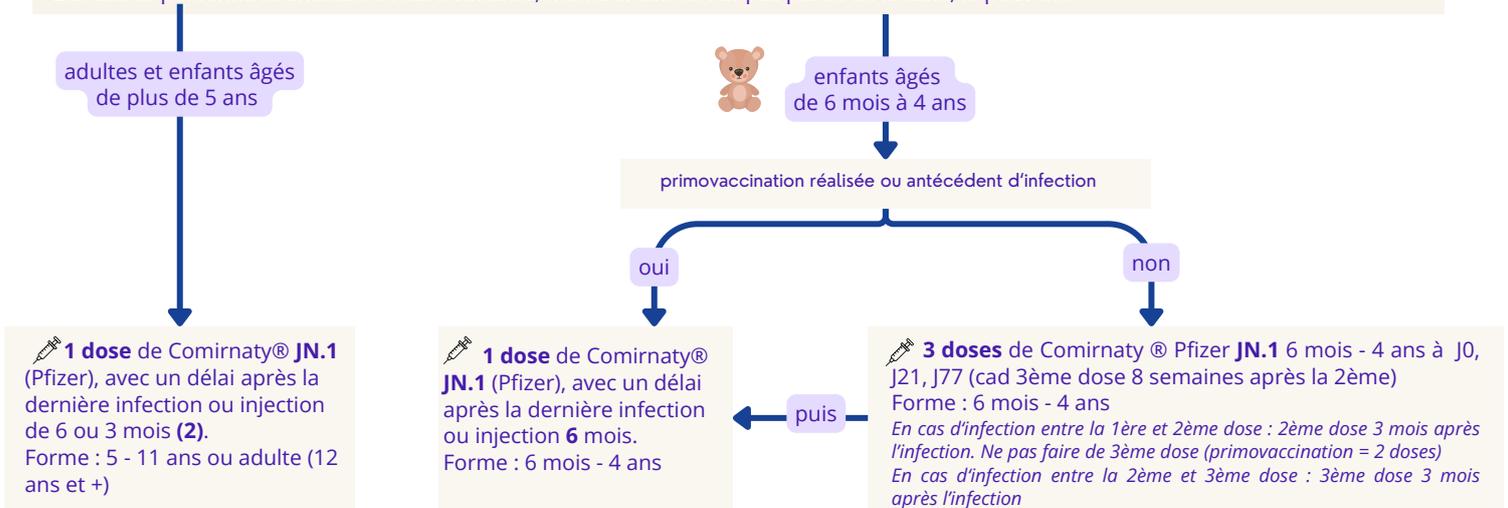
SCHÉMAS VACCINAUX

[DGS-urgent 24-17](#) 

Les personnes à risque sont celles :

- âgées de **65 ans et plus** ;
- âgées de 6 mois et plus atteintes de : hypertension artérielle compliquée, maladies chroniques **cardiaques**, vasculaires, **hépatiques, rénales, pulmonaires, diabète, obésité, cancers**, personnes ayant subi une **greffe** d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques, personnes atteintes de **trisomie 21**, de troubles **psychiatriques**, de **démence** ou à très haut risque de forme grave ;
- **immunodéprimées** ;
- **enceintes** ;
- résidant en établissements d'**EHPAD** et unités de soins de longue durée (**USLD**) ;
- vivant dans l'**entourage** ou en contacts réguliers avec des personnes immunodéprimées ou vulnérables, y compris les **professionnels des secteurs sanitaire et médicosocial**.

Les autres personnes souhaitant se faire vacciner, même si elle ne fait pas partie de la cible, le peuvent.



TRAÇABILITÉ



A compter du 28 juin prochain, le SI Vaccin Covid est définitivement arrêté. Il n'est plus accessible aux professionnels de santé pour l'enregistrement de nouvelles injections ou la modification de cycles de vaccination.

Les assurés pourront continuer à télécharger les attestations depuis leur compte Ameli ou le téléservice « Attestation de vaccination » jusqu'au début du mois de septembre 2024.

Les nouvelles modalités de suivi des injections des vaccins Covid seront précisées avant le lancement de la campagne de vaccination de l'automne 2024-2025.

(1) Un délai d'au moins 6 mois devra être respecté, depuis la dernière dose de vaccin contre la Covid-19 ou la dernière infection Covid-19. Ce délai est réduit à 3 mois pour les personnes âgées de 80 ans ou plus et les personnes immunodéprimées.